

Avignon, le 26/08 /2026

LETTRE OUVERTE

Protection de l'enfance : la CGT du Département de Vaucluse alerte

À Madame la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

**Copie à Monsieur le Préfet de Vaucluse, à la Direction du Pôle Solidarités, à la Direction du
CDEF 84, à l'USD CGT 84, au syndicat CGT du CDEF 84**

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs mois, notre syndicat alerte sur les conditions dans lesquelles les professionnels de l'Aide sociale à l'enfance du Département de Vaucluse exercent leurs missions. Manque d'effectifs, postes vacants, charge de travail devenue considérable, situations de plus en plus complexes, urgences qui s'enchaînent : les référents ASE font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent.

Nous connaissons leur réalité parce que ce sont nos collègues, les agents du Département que nous représentons.

Aujourd'hui, d'autres alertes nous parviennent concernant les conditions d'accueil des enfants confiés, notamment au sein de plusieurs services du CDEF, à l'Accueil d'urgence, à la Villa d'Avignon, à la pouponnière et dans d'autres unités.

Nous ne voulons surtout pas opposer ces professionnels.

Bien au contraire.

Ce qu'ils nous décrivent fait écho à ce que vivent déjà les référents ASE du Département.

D'un côté, des référents doivent suivre toujours davantage de situations avec trop peu de temps et de moyens.

De l'autre, des professionnels accueillent quotidiennement ces mêmes enfants dans des équipes elles aussi confrontées au manque d'effectifs, aux absences, aux difficultés de remplacement et à des conditions de prise en charge qui se dégradent.

Ce sont les deux faces d'un même problème et au milieu, il y a les mêmes enfants.

Un référent ASE qui ne peut pas voir un enfant aussi régulièrement qu'il le souhaiterait parce qu'il doit gérer de trop nombreuses situations ne fait pas mal son travail.

Un professionnel d'un lieu d'accueil qui doit s'occuper simultanément de trop nombreux enfants ne fait pas mal son travail non plus.



Syndicat Cgt des Personnels du Département de Vaucluse

Ils sont tous confrontés aux limites d'un système qui leur demande de protéger des enfants sans leur donner les moyens humains et matériels nécessaires pour le faire.

C'est cela que nous dénonçons.

Les professionnels compensent depuis trop longtemps. Ils absorbent les postes vacants, les absences, les urgences. Ils réorganisent leurs journées. Ils repoussent ce qui peut attendre pour traiter ce qui ne peut plus attendre.

Mais en protection de l'enfance, que signifie exactement « ce qui peut attendre » ?

Une visite à un enfant ? Un entretien ? Un écrit ? Un temps d'observation ? Une discussion avec une famille ? Quelques minutes pour apaiser un enfant en crise ? Le temps nécessaire pour repérer qu'un enfant change de comportement ou que quelque chose ne va plus ? Une mise en danger ?

Nous parlons d'enfants confiés à notre institution précisément parce qu'ils ont besoin d'être protégés.

Certains ont connu des violences, des négligences, des ruptures multiples. Beaucoup ont besoin d'une présence renforcée et d'une stabilité que leur histoire ne leur a pas toujours donnée.

Pourtant, à chaque niveau de leur parcours, nous retrouvons aujourd'hui les mêmes difficultés de moyens.

Ce constat change la nature de notre alerte.

Nous ne sommes plus uniquement face à des problèmes de conditions de travail. Nous ne sommes plus non plus face à la difficulté ponctuelle d'un établissement.

C'est la capacité même du dispositif à garantir pleinement et en permanence la protection des enfants confiés qui doit aujourd'hui être interrogée.

Des situations qui nous sont rapportées nous paraissent particulièrement préoccupantes. Des professionnels peuvent se retrouver en effectif très réduit face à plusieurs enfants. À la pouponnière, il nous est notamment signalé qu'une professionnelle peut se retrouver seule avec six ou sept très jeunes enfants. Dans d'autres unités, les difficultés sont différentes mais conduisent au même constat : des équipes qui doivent assurer la sécurité et l'accompagnement des enfants avec des moyens humains et matériels insuffisants.

Du côté du Département, les référents ASE connaissent eux aussi cette impossibilité grandissante de consacrer à chaque situation le temps qu'elle nécessiterait.

Lorsque ces difficultés existent simultanément dans le service chargé du suivi de l'enfant et dans celui qui l'accueille quotidiennement, nous considérons que l'alerte doit changer de niveau.

C'est la raison pour laquelle cette lettre ouverte est également adressée à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Syndicat Cgt des Personnels du Département de Vaucluse

Hôtel du Département – Rue Viala – CS 60516 - 84909 Avignon Cedex 9 - Tél: 04.32.44.88.52 - Portable 06.81.43.12.91

Courriel : cgt.departement84@gmail.com ou cgt@vaucluse.fr Site internet : <https://cd84.syndicatcgt.fr/>



Syndicat Cgt des Personnels du Département de Vaucluse

Nous ne faisons pas cette démarche à la légère.

Les éléments portés à notre connaissance posent désormais, selon nous, une question de sécurité et de protection de mineurs particulièrement vulnérables.

Nous considérons que certaines situations signalées sont susceptibles d'exposer les enfants comme les professionnels à des risques graves qui ne peuvent être banalisés.

Nous demandons donc au représentant de l'État de prendre connaissance de cette alerte et, au regard de la gravité des éléments signalés, d'exercer pleinement les pouvoirs de contrôle relevant de l'État et de faire procéder aux vérifications et investigations nécessaires sur les conditions dans lesquelles les enfants confiés à l'ASE sont effectivement accueillis et protégés.

Il ne s'agit pas de chercher des responsables parmi les professionnels.

Nous le répétons parce que c'est essentiel : les agents du Département, les référents ASE comme les professionnels qui accueillent quotidiennement les enfants ne doivent pas être mis en accusation.

Ils alertent précisément parce qu'ils veulent continuer à exercer correctement leur métier.

Ce que nous mettons en cause, c'est un manque de moyens qui finit par traverser toute la chaîne de protection de l'enfance.

Notre responsabilité syndicale est de porter cette parole avant qu'un événement grave ne survienne.

Nous demandons donc au Département un état des lieux réel des moyens humains consacrés à la protection de l'enfance. Pas uniquement des organigrammes ou des effectifs théoriques. Nous voulons connaître la réalité : les postes vacants, les absences non remplacées, la charge effective des référents ASE, les professionnels réellement présents auprès des enfants et toutes les situations dans lesquelles les conditions normales d'accompagnement ou de sécurité ne peuvent plus être garanties.

Nous demandons également que les alertes des professionnels soient recensées et examinées, qu'elles viennent des services du Département ou des lieux d'accueil.

Cette situation nécessite maintenant une réponse institutionnelle.

Madame la Présidente, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour garantir aux professionnels les moyens d'exercer leurs missions et aux enfants les conditions de protection auxquelles ils ont droit.

Monsieur le Préfet, puisque nous vous transmettons officiellement cette alerte, nous vous demandons également de nous indiquer les suites que vous entendez lui donner et les mesures de contrôle qui seront engagées.

Nous ne voulons pas attendre un accident, une violence ou un drame pour entendre demain que chacun connaissait les difficultés mais que personne n'avait mesuré leur gravité.

Aujourd'hui, nous les signalons.

Nous le faisons pour les professionnels du Département qui tiennent malgré le manque de moyens. Nous le faisons pour les professionnels qui accueillent ces enfants et connaissent les mêmes difficultés. Et surtout, nous le faisons pour les enfants confiés à la protection de notre Département.

Quand tous les maillons d'une même chaîne commencent à manquer de moyens, c'est la protection elle-même qui finit par être fragilisée. C'est cette alerte que la CGT du Département de Vaucluse porte aujourd'hui publiquement.

Nous attendons qu'elle soit entendue et qu'elle soit suivie d'actes.

Pour le syndicat CGT départemental des personnels du département de Vaucluse

Amandine Laugier
Secrétaire générale

